

# Bien **VIVRE** le **BIEN ÊTRE ANIMAL**.



## FAVORISER LE BIEN-ETRE SUR DIFFERENTS TYPES DE SOLS

Caillebotis, litière, plein air, ... les types de sol sont variés en élevage porcin. En lien avec la surface disponible, ils constituent l'aire de vie première des porcs. Selon le type de sol, la diversification de l'enrichissement du milieu sera plus ou moins facile pour permettre l'expression du comportement de fouissage, de pâturage.



### DES SURFACES MINIMALES

Pour les animaux en croissance, la surface minimale disponible réglementée pour les porcs dépend de leur poids. Dans la majorité des cas, ces normes sont appliquées avec un sol de type caillebotis intégral.

Les truies et cochettes doivent être élevées en groupe au plus tard à partir de la quatrième semaine suivant la saillie et au moins jusqu'à une semaine qui précède la date prévue pour la mise bas.

La surface par truie ou cochette dépend de la taille du groupe. Avec des groupes de moins de 6 individus, la surface doit être augmentée, mais peut être diminuée pour des groupes de plus de 40 truies. La largeur minimale des cases est de 2,80 m, et 2,40 pour des groupes de moins de 6 animaux.

Pour les verrats, la surface minimale est de 6m<sup>2</sup>, 10m<sup>2</sup> si les cases sont utilisées pour la saillie naturelle.

Poids de l'animal (kg)	Surface minimale par animal (m <sup>2</sup> )
Jusqu'à 10	0,15
Plus de 10 et jusqu'à 20	0,20
Plus de 20 et jusqu'à 30	0,30
Plus de 30 et jusqu'à 50	0,40
Plus de 50 et jusqu'à 85	0,55
Plus de 85 et jusqu'à 110	0,65
Plus de 110	1



Taille du groupe	Surface minimale par animal (m <sup>2</sup> ) . En groupe	
	Cochette	Truie
Moins de 6	1,804	2,475
Entre 6 et 40	1,64	2,25
Plus de 40	1,476	2,025



## UN CAILLEBOTIS BETON NORME

Les largeurs des lattes et des vides des caillebotis béton sont normés, selon le type d'animaux.

Seul le caillebotis béton est réglementé. Les caillebotis métalliques ou plastiques ne font l'objet d'aucune norme pour le bien-être. Les fabricants de caillebotis respectent ces exigences.

Avec un caillebotis, différents matériaux manipulables doivent être apportés aux porcs pour leur permettre d'exprimer leurs comportements [d'exploration et de fouissage](#). Ces matériaux doivent être compatibles avec le caillebotis et les systèmes d'évacuation des lisiers.

## PLUS DE SURFACE AVEC LA LITIERE



Pour un élevage qui commercialise ses porcs sans cahiers des charges spécifique, pour que la litière reste sèche et portante, une surface d'au moins 1,2 à 1,5 m<sup>2</sup>/porc est nécessaire en engraissement, avec des apports de paille fractionnés. Pour les truies en groupe, la conception des bâtiments permettent d'obtenir des surfaces proches de celles obtenues avec caillebotis.

La paille, et plus rarement la sciure, sont les principaux substrats utilisés en litière.

Certains cahiers des charges qualité exigent la présence de litière, avec des surfaces spécifiées. Pour le label rouge, la surface minimale en engraissement est de 1,20 m<sup>2</sup>, mais jusque 2,60 m<sup>2</sup> pour certains label rouge fermier. La production de porcs biologiques impose également des types de surfaces, ainsi qu'un accès à l'extérieur, exigences à retrouver sur le [site produire du porc bio](#).

La litière constitue par nature le maté-

Caillebotis béton	Largeur (mm)	
	Maximum pour les ouvertures	Minimum pour les surfaces pleines
Porcelets	11	50
Porcs sevrés	14	
Porcs de production	18	80
Cochettes après saillie et truies	20	



riau d'exploration et de fouissage. Il est qualifié de matériau « optimal » par rapport à la réglementation sur l'enrichissement.

## EN PLEIN AIR

Les surfaces par porc sont souvent im-



portantes et peuvent atteindre plusieurs centaines de m<sup>2</sup> par animal dans les systèmes les plus extensifs. L'environnement est généralement diversifié, permettant aux porcs d'exprimer de nombreux comportements : déplacement, fouissage.... Les animaux doivent pouvoir trouver un abri par rapport aux intempéries et pour se protéger du soleil.

Comme pour tous les élevages de porcs, les mesures réglementaires sur le bien-être animal s'appliquent aux élevages en plein air tels que l'accès à l'eau ou à l'aliment, ainsi que des mesures par rapport au [risque sanitaire](#) parfois difficiles à mettre en œuvre.

## DES NOUVEAUX SYSTEMES

Certains systèmes sont actuellement en développement, associant différents types de sol. Sol mixte en bâtiment avec caillebotis et une partie de sol plein, bâtiment avec accès à une courette extérieure, association litière/caillebotis. Ces aménagements sont réfléchis pour une amélioration du bien-être des porcs par la diversité des types de sol permettant de définir des zones de vie (alimentation, couchage, jeu, déjection).



## A RETENIR

Le type de sol est une caractéristique essentielle du système d'élevage qui impacte l'enrichissement du milieu et par là le bien-être des porcs



	Caillebotis	Litière	Plein air
Surface	Eng : 0,65—1 m <sup>2</sup> /porc selon poids Truie : 2,25 m <sup>2</sup> /animal	Eng : 1,2 à 1,6 m <sup>2</sup> /porc Truie : 2,25 à 3 m <sup>2</sup>	15 reproducteurs /ha ou 90 porcs produits / ha/an
Avantages	Associé à un bâtiment fermé, ventilé : Bonne maîtrise de la température Maîtrise facilitée de la biosécurité Bonne croissance, qualité des carcasses	Conception simple du bâtiment Système robuste	Investissements bâtiment réduits, mais exigences pour biosécurité
Favorable au bien-être	Apport de matériaux de manipulation Gestion de la température Biosécurité facilitée Hygiène, propreté des cases et animaux	Litière, substrat idéal pour le fouissage Activité exploratoire du porc plus développée Densité	Surface élevée, diversité du milieu, répertoire comportemental varié
Risques pour le bien-être	Dégradation de l'ambiance (température, gaz, humidité). Comportements déviants (stéréotypies, morsures) Densité, compétition	Dégradation de la litière et de l'ambiance. Dégradation des performances	Dégradation du sol Gestion avec des températures froides et chaudes Biosécurité / contact faune sauvage
Conditions de réussite	Maîtrise des conditions d'élevage Sol sec	Paillage suffisant pour garder une litière portante et une zone sèche	Sol portant, filtrant pluviométrie annuelle raisonnable
Points de vigilance pour l'éleveur	Surveillance des animaux et intervention	Paillage, Curage, tri des porcs Conditions de travail	Surveillance, dans des parcs parfois grands



## REGLEMENTATION

L'arrêté bien-être de 2003 fixe les surfaces minimales par porc en fonction de leur poids ou de la taille des groupes pour les truies et cochettes. Le caillebotis béton est normé. Des exigences supplémentaires peuvent être données en production label ou biologique.

En plein air les densités sont décrites dans l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 : 15 reproducteurs par ha et 90 porcs produits par ha et par an. Pour les élevages de moins de 50 animaux-équivalents, c'est le règlement sanitaire départemental qui s'applique.



En savoir plus



La FAQ « bien-être » est accessible [ICI](#)

Les fiches conseil bien-être sont accessibles [ICI](#)

Fiche ESSOC

**Elever des porcs sur litière**  
Comprendre les fonctionnements, améliorer les résultats

Logos: AGRICULTURES & TERRITOIRES, ifip, INRA

